



## RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°19-023 en date du 24 janvier 2019 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« **Éléments** », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotés de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur, conformément aux annexes I et III du Règlement européen 809/2004 du 29 avril 2004. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

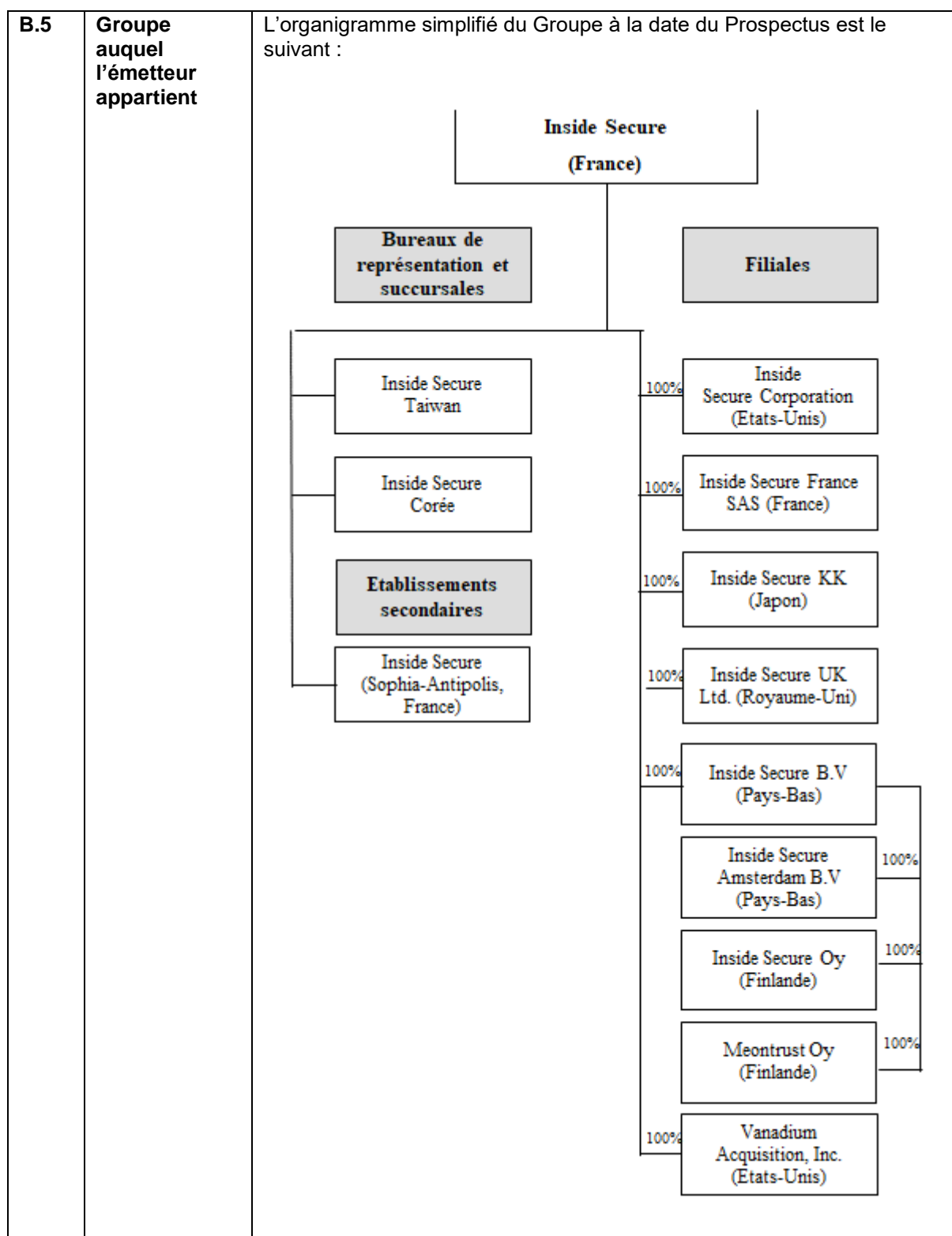
Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

<b>Section A – Introduction et avertissement</b>		
<b>A.1</b>	<b>Avertissement au lecteur</b>	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
<b>A.2</b>	<b>Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du Prospectus</b>	Sans objet.
<b>Section B – Informations sur l'émetteur</b>		
<b>B.1</b>	<b>Raison sociale et nom commercial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raison sociale : Inside Secure ;</li> <li>- Nom commercial : Inside Secure.</li> </ul>
<b>B.2</b>	<b>Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Siège social : rue de la Carrière de Bachasson, CS 70025 – Arteparc Bachasson, 13590 Meyreuil ;</li> <li>- Forme juridique : société anonyme ;</li> <li>- Droit applicable : droit français ;</li> <li>- Pays d'origine : France.</li> </ul>
<b>B.3</b>	<b>Nature des opérations et principales activités</b>	Inside Secure est un acteur spécialisé dans la vente de logiciels et de technologie sous licence. Inside Secure conçoit, développe et commercialise des logiciels, des éléments de propriété intellectuelle, des outils, des services et un savoir-faire pour les appareils mobiles et

	<p>connectés afin de protéger les transactions, l'identité, les contenus, les applications et les communications de ses clients. À ce jour, le Groupe a sécurisé plus de 2 milliards d'appareils.</p> <p>Inside Secure opère sur des marchés tels que la sécurité des réseaux, la sécurité de l'Internet des objets (IoT) et des « System-on-Chips », la protection des contenus vidéo et du divertissement, les services bancaires et les paiements mobiles, les services aux entreprises et télécom. La technologie développée par Inside Secure protège aujourd'hui les solutions d'un large éventail de clients, parmi lesquels des intégrateurs de systèmes de sécurité pour l'Internet des objets et de l'automobile, des fabricants de semiconducteurs, des fabricants de produits électroniques grand public, des fournisseurs de services, des opérateurs et des distributeurs de contenus.</p> <p>L'offre d'Inside Secure inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des éléments de propriété intellectuelle (composants matériels « IP » ou « silicon IP ») que ses clients intègrent directement dans la conception de leurs plateformes semi-conducteurs, afin de leur fournir des fonctions de sécurité dont ils n'ont pas le savoir-faire correspondant et de réduire le cycle de développement des produits. Par exemple, un composant IP peut être intégré au cœur des processeurs d'application et des puces SoC (« System-on-Chip ») pour introduire un niveau de sécurité optimal au cœur des smartphones et des objets connectés (provisioning/solutions « Root of trust »). Les technologies peuvent également être intégrées pour assurer la protection contre le reverse-engineering et le clonage des semiconducteurs,</li> <li>• des logiciels, notamment des logiciels de sécurité embarqués pour la protection de contenus et d'applications, la sécurité de l'identité et l'authentification, ainsi que des solutions de gestion sécurisée d'échanges et de protection de données et des algorithmes de cryptographie.</li> </ul> <p>Le Groupe est divisé en quatre lignes de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Silicon IP : la sécurité des circuits intégrés. Portefeuille de sécurité IP validé sur silicium assurant la protection des puces SoC (« System-on-Chip ») et des circuits spécifiques (ASIC).</li> <li>• Données et communication : communication sécurisée et modules cryptographiques certifiés dotés d'un degré élevé d'interopérabilité et de portabilité.</li> <li>• Protection des applications : la sécurité des applications. Une gamme complète d'outils de protection logicielle ainsi que des services d'authentification, d'identification et d'autorisation.</li> <li>• Protection de contenu : la sécurité des contenus. Solutions répondant aux exigences de sécurité des studios d'Hollywood pour les marchés des lecteurs multimédia sécurisés et des solutions de gestion des droits numériques (DRM).</li> </ul> <p>La stratégie d'Inside Secure s'articule aujourd'hui autour des axes principaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Silicon IP : développer l'activité des solutions de sécurité pour l'IoT &amp; l'automobile</li> <li>• Protection des applications : tirer parti de la dynamique dans les domaines de la protection des données et du renforcement de l'authentification</li> <li>• Logiciels de protection de contenus : poursuivre une croissance durable</li> <li>• Augmenter la part de portefeuille auprès de la clientèle existante</li> <li>• Poursuivre la valorisation du portefeuille de brevets <i>Near Field</i></li> </ul>
--	---

		<p><i>Communication</i> (« NFC ») de la Société par le biais d'un programme de licence géré par la société France Brevets.</p> <p>Pour chacun de ces axes, Inside Secure entend explorer systématiquement la meilleure approche lui permettant d'optimiser la réponse aux attentes des clients et la rentabilité de ses investissements et des capitaux investis. La Société entend par ailleurs combiner ses briques technologiques sur ses différents secteurs d'activité afin de proposer des offres combinées (« bundle ») à ses clients et prospects. Ainsi, comme elle l'a fait par le passé, la Société entreprend une démarche d'analyse visant à choisir pour chaque investissement majeur, la meilleure approche entre développements internes, partenariats et, le cas échéant, croissance externe ciblée, ou leur combinaison, notamment au regard de l'écosystème dans lequel le Groupe se positionne et de l'évolution rapide de celui-ci.</p>
<p><b>B.4a</b></p>	<p><b>Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité</b></p>	<p><b>Perspectives d'Inside Secure pour 2018</b></p> <p>La Société a communiqué le 15 janvier 2019 une estimation de son chiffre d'affaires et de son EBITDA<sup>1</sup> pour l'année 2018. A la date du visa de l'AMF sur le Prospectus, les procédures d'audit sont en cours. Les résultats définitifs pour l'année 2018 audités par les commissaires aux comptes et arrêtés par le conseil d'administration de la Société seront publiés le 6 mars 2019.</p> <p><b>Chiffre d'affaires 2018 estimé</b></p> <p>Le chiffre d'affaires estimé<sup>2</sup> de la Société pour l'année 2018 s'établit à 42,1 millions de dollars, en progression annuelle de 8% par rapport à 2017. Pour rappel, cette estimation intègre la contribution de 1,8 million de dollars provenant du programme de commercialisation des brevets NFC de la Société, inchangée sur le dernier trimestre de l'année 2018.</p> <p>Comme prévu, la croissance du chiffre d'affaires en 2018 fait plus que compenser la baisse anticipée du chiffre d'affaires auprès d'un client américain dans le domaine de la défense qui, pour mémoire, avait généré un niveau exceptionnellement élevé de revenus provenant des redevances au second semestre de 2017.</p> <p>En excluant la contribution de ce client, la progression du chiffre d'affaires s'élève à 41% sur l'année et à 44% au cours du quatrième trimestre 2018. Pour rappel, ce client n'a pas contribué au chiffre d'affaires au second semestre 2018 et la Société n'en attend plus de revenu additionnel.</p> <p><b>EBITDA 2018 estimé</b></p> <p>L'EBITDA estimé pour 2018 ressort à 6,2 millions de dollars (soit 14,7% du chiffre d'affaires), du fait d'une gestion disciplinée des dépenses opérationnelles. Les charges d'exploitation ajustées estimées sur l'ensemble de l'année 2018 se situent en dessous de la fourchette de 36 à 37 millions de dollars communiquée précédemment.</p> <p><b>Objectifs 2021</b></p> <p>Inside Secure a pour objectif de réaliser en 2021, en intégrant Verimatrix un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de dollars tout en générant une marge d'EBITDA<sup>1</sup> d'environ 25% du chiffre d'affaires.</p> <p>L'objectif de chiffre d'affaires s'entend à périmètre constant en intégrant uniquement Verimatrix ; il n'intègre pas d'éventuelles acquisitions ou cessions d'activités ou sociétés.</p> <p>L'objectif de marge d'EBITDA inclut le plein effet des 10 millions de dollars de synergies annuelles de coûts attendus de la combinaison d'Inside Secure et Verimatrix.</p>

		<p>Les objectifs de chiffre d'affaires et de charges d'exploitation du plan d'affaires reposent sur une parité euro/dollar fixe, à 1,17 dollar pour 1 euro, soit le cours retenu pour le budget opérationnel pour l'année 2019.</p> <p>Les objectifs présentés ci-dessus sont fondés sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus. Ces objectifs, qui résultent des orientations stratégiques de la Société, ne constituent pas des données prévisionnelles ou des estimations de bénéfice du Groupe et ne constituent pas des données prévisionnelles résultant d'un processus budgétaire. Les données et hypothèses présentées ci-dessus sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en fonction notamment de l'évolution de l'environnement économique, concurrentiel, financier ou comptable ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus.</p> <p>En outre, la matérialisation d'un ou plusieurs risques mentionnés dans le Prospectus et notamment ceux mentionnés dans les Eléments D1 et D3 du présent résumé du Prospectus pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe et donc remettre en cause sa capacité à réaliser les objectifs présentés ci-dessus.</p> <p><sup>1</sup> <i>Inside Secure utilise des mesures financières supplémentaires non IFRS qui sont définies dans l'Elément B.7 du présent résumé du Prospectus.</i></p> <p><sup>2</sup> <i>Mise en œuvre d'IFRS 15 - Le chiffre d'affaires et les résultats de la société des années 2017 et 2018 ont été préparés conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités tirés des contrats conclus avec des clients », d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et qui remplace la norme IAS 18. La Société avait choisi d'anticiper la mise en œuvre de la norme, notamment pour pouvoir présenter une année 2018 directement comparable à 2017. La mise en œuvre de la norme IFRS 15 a modifié certains des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires de la Société. Pour ce qui est des redevances variables, celles-ci doivent être comptabilisées en chiffre d'affaires dès qu'elles arrivent à échéance, sur la base du chiffre d'affaires réalisé par le client, et non à la date de la confirmation par le client. La Société en estime par conséquent désormais le montant en attente de la réception des confirmations de consommation. Dans ce contexte, la Société pourrait recevoir, entre le 15 janvier 2019 et l'arrêté des comptes, des confirmations dont les montants diffèrent des montants estimés.</i></p>
--	--	---



<b>B.6</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	Situation de l'actionnariat à la date de visa sur le Prospectus sur une base non diluée sur la base des informations portées à la connaissance de la Société :			
			<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	
		<b>Membres du conseil d'administration</b>	<b>1 179 234</b>	<b>2,67%</b>	
		Amedeo D'Angelo	1 173 000	2,66%	
		Jean Schmitt	2 034	0,00%	
		Muriel Barnéoud	-	-	
		Catherine Blanchet	4 200	0,01%	
		Alain Blancquart	-	-	
		OEP VII IS, LLC <sup>(4)</sup>	-	-	
		<b>OEP VII IS Cayman Co Ltd.</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
		<b>Gimv <sup>(2)</sup></b>	<b>1 653 758</b>	<b>3,75%</b>	
		<b>Jolt Capital</b>	<b>2 447 297</b>	<b>5,55%</b>	
		<b>Bpifrance Participations</b>	<b>2 423 991</b>	<b>5,49%</b>	
		<b>Autres actionnaires</b>	<b>36 414 882</b>	<b>82,54%</b>	
		dont Palladio Holding S.p.A. <sup>(3)</sup>	2 213 626	5,02%	
		<b>Total</b>	<b>44 119 162</b>	<b>100,00%</b>	
		Situation de l'actionnariat à la date de visa sur le Prospectus sur une base diluée <sup>(1)</sup> sur la base des informations portées à la connaissance de la Société :			
			<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	
		<b>Membres du conseil d'administration</b>	<b>1 502 399</b>	<b>1,84%</b>	
		Amedeo D'Angelo	1 457 705	1,79%	
		Jean Schmitt	40 494	0,05%	
		Muriel Barnéoud	-	-	
		Catherine Blanchet	4 200	0,01%	
		Alain Blancquart	-	-	
		OEP VII IS, LLC <sup>(4)</sup>	-	-	
<b>OEP VII IS Cayman Co Ltd.</b>	<b>30 000 000</b>	<b>36,77%</b>			
<b>Gimv <sup>(2)</sup></b>	<b>1 653 758</b>	<b>2,03%</b>			
<b>Jolt Capital</b>	<b>2 447 297</b>	<b>3,00%</b>			
<b>Bpifrance Participations</b>	<b>2 423 991</b>	<b>2,97%</b>			
<b>Autres actionnaires</b>	<b>43 569 711</b>	<b>53,40%</b>			
dont Palladio Holding S.p.A. <sup>(3)</sup>	2 213 626	2,71%			
<b>Total</b>	<b>81 597 156</b>	<b>100,00%</b>			
<sup>(1)</sup> En cas d'exercice de la totalité des options de souscription d'actions, des BSA, des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes Inside Secure (« OCEANE ») et des ORA en circulation (sur la base d'un prix de remboursement égal à un euro, hypothèse de remboursement sur demande de la Société), qu'ils soient exerçables ou non, et d'acquisition définitive de la totalité des actions attribuées gratuitement et encore en période d'acquisition (à savoir l'émission d'un nombre maximal de 37 477 994 actions).					

		<p>(2) Par courrier à l'AMF reçu le 28 juin 2017, la société anonyme de droit belge Gimv NV a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juin 2018, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Adviesbeheer Gimv Technology 2004 NV qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société Inside Secure et détenir, directement et indirectement, 1 653 758 actions Inside Secure à cette date. Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions Inside Secure sur le marché. Pour mémoire, Gimv NV avait informé l'AMF le 21 juin 2017 avoir franchi à la baisse le seuil de 10% du capital et des droits de vote de la Société.</p> <p>(3) Par courrier à l'AMF reçu le 16 janvier 2018, la société Palladio Holding S.p.A. (contrôlée par M. Jacopo Meneguzzo) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 janvier 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société Inside Secure et détenir 2 213 626 actions Inside Secure à cette date. Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions Inside Secure sur le marché.</p> <p>(4) La désignation d'OEP VII IS, LLC en qualité d'administrateur ne sera effective qu'à compter de la réalisation de l'émission des ORA, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale, soit le 28 janvier 2019 selon le calendrier indicatif.</p> <p>A la connaissance de la Société, seuls Jolt Capital, Bpifrance Participations et Palladio Holding S.p.A. détiennent directement 5% ou plus de son capital ou de ses droits de vote.</p> <p>A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'action de concert entre actionnaires, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.</p>																																																																							
<p><b>B.7</b></p>	<p><b>Informations financières historiques clés sélectionnées</b></p>	<p><b>Informations financières sélectionnées du compte de résultat consolidé :</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">(en milliers de dollars)</th> <th colspan="3">Exercice clos le</th> <th colspan="2">Semestre clos le</th> </tr> <tr> <th>31 décembre 2015</th> <th>31 décembre 2016</th> <th>31 décembre 2017</th> <th>30 juin 2017</th> <th>30 juin 2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>26 920</td> <td>49 944</td> <td>38 816</td> <td>14 359</td> <td>22 492</td> </tr> <tr> <td>Marge brute ajustée <sup>(1)</sup></td> <td>24 137</td> <td>44 523</td> <td>37 048</td> <td>13 734</td> <td>21 012</td> </tr> <tr> <td>Marge brute ajustée en % du chiffre d'affaires</td> <td>90%</td> <td>89%</td> <td>95%</td> <td>96%</td> <td>93%</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel ajusté <sup>(2)</sup></td> <td>(7 414)</td> <td>10 895</td> <td>7 714</td> <td>62</td> <td>2 670</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel</td> <td>(18 507)</td> <td>2 114</td> <td>1 645</td> <td>(3 351)</td> <td>803</td> </tr> <tr> <td>Résultat net consolidé des activités poursuivies</td> <td>(19 650)</td> <td>(265)</td> <td>(798)</td> <td>(3 894)</td> <td>1 803</td> </tr> <tr> <td>Résultat net consolidé des activités non poursuivies</td> <td>(24 933)</td> <td>12 609</td> <td>(278)</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Résultat net consolidé</td> <td>(44 583)</td> <td>12 344</td> <td>(1 076)</td> <td>(3 894)</td> <td>1 803</td> </tr> <tr> <td>EBITDA <sup>(3)</sup></td> <td>(6 126)</td> <td>12 264</td> <td>8 773</td> <td>585</td> <td>3 161</td> </tr> <tr> <td>EBITDA en % du chiffre d'affaires</td> <td>-23%</td> <td>25%</td> <td>23%</td> <td>4%</td> <td>14%</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) La marge brute ajustée est définie comme la marge brute avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts et produits non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par le Groupe.</p> <p>(2) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts et produits non récurrents liés aux restructurations et aux acquisitions et cessions conduites par le Groupe.</p>	(en milliers de dollars)	Exercice clos le			Semestre clos le		31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017	30 juin 2017	30 juin 2018	Chiffre d'affaires	26 920	49 944	38 816	14 359	22 492	Marge brute ajustée <sup>(1)</sup>	24 137	44 523	37 048	13 734	21 012	Marge brute ajustée en % du chiffre d'affaires	90%	89%	95%	96%	93%	Résultat opérationnel ajusté <sup>(2)</sup>	(7 414)	10 895	7 714	62	2 670	Résultat opérationnel	(18 507)	2 114	1 645	(3 351)	803	Résultat net consolidé des activités poursuivies	(19 650)	(265)	(798)	(3 894)	1 803	Résultat net consolidé des activités non poursuivies	(24 933)	12 609	(278)	-	-	Résultat net consolidé	(44 583)	12 344	(1 076)	(3 894)	1 803	EBITDA <sup>(3)</sup>	(6 126)	12 264	8 773	585	3 161	EBITDA en % du chiffre d'affaires	-23%	25%	23%	4%	14%
(en milliers de dollars)	Exercice clos le			Semestre clos le																																																																					
	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017	30 juin 2017	30 juin 2018																																																																				
Chiffre d'affaires	26 920	49 944	38 816	14 359	22 492																																																																				
Marge brute ajustée <sup>(1)</sup>	24 137	44 523	37 048	13 734	21 012																																																																				
Marge brute ajustée en % du chiffre d'affaires	90%	89%	95%	96%	93%																																																																				
Résultat opérationnel ajusté <sup>(2)</sup>	(7 414)	10 895	7 714	62	2 670																																																																				
Résultat opérationnel	(18 507)	2 114	1 645	(3 351)	803																																																																				
Résultat net consolidé des activités poursuivies	(19 650)	(265)	(798)	(3 894)	1 803																																																																				
Résultat net consolidé des activités non poursuivies	(24 933)	12 609	(278)	-	-																																																																				
Résultat net consolidé	(44 583)	12 344	(1 076)	(3 894)	1 803																																																																				
EBITDA <sup>(3)</sup>	(6 126)	12 264	8 773	585	3 161																																																																				
EBITDA en % du chiffre d'affaires	-23%	25%	23%	4%	14%																																																																				

(3) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises.

**Informations financières sélectionnées du compte de résultat de l'activité stratégique :**

En milliers de dollars	Exercice clos le			Semestre clos le	
	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017	30 juin 2017	30 juin 2018
Chiffre d'affaires	26 575	35 754	38 816	14 359	20 686
Marge brute ajustée (1)	24 510	34 701	37 624	14 020	19 951
Marge brute ajustée en % du chiffre d'affaires	92%	97%	97%	98%	96%
Résultat opérationnel ajusté (2)	(7 041)	1 234	8 290	348	1 713
EBITDA	(6 328)	2 040	8 773	585	1 918
<i>EBITDA en % du chiffre d'affaires</i>	-24%	6%	23%	4%	9%

L'activité stratégique regroupe la conception, le marketing et la vente des logiciels et des composants de propriété intellectuelle du Groupe ainsi que les fonctions « corporate ». Elle n'intègre pas la contribution du programme de licence de brevets NFC de la Société, ni l'activité semi-conducteurs qui a été abandonnée en 2016.

**Informations financières sélectionnées du bilan consolidé :**

En milliers de dollars	Exercice clos le			Semestre clos le	
	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017	30 juin 2017 (*)	30 juin 2018
Total des actifs non courants	57 399	32 191	40 986	26 691	38 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 434	27 081	45 874	43 878	49 075
Autres actifs courants	29 265	25 278	19 356	21 176	15 647
Total des actifs courants	45 699	52 358	65 230	65 054	64 722
<b>Total de l'actif</b>	<b>103 097</b>	<b>84 549</b>	<b>106 216</b>	<b>91 745</b>	<b>103 513</b>
Capitaux propres	48 767	63 670	66 836	60 343	68 750
Passifs non courants	19 762	465	22 589	17 533	20 911
Passifs courants	34 568	20 414	16 791	13 869	13 852
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>103 097</b>	<b>84 549</b>	<b>106 216</b>	<b>91 745</b>	<b>103 513</b>

(\*) Le bilan au 30 juin 2017 ne tient pas compte des impacts de l'adoption par anticipation de l'IFRS15

**Informations financières sélectionnées du tableau des flux de trésorerie consolidé :**

En milliers de dollars	Exercice clos le			Semestre clos le	
	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2017	30 juin 2017	30 juin 2018
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>36 315</b>	<b>16 434</b>	<b>27 081</b>	<b>27 081</b>	<b>45 874</b>
Flux nets de trésorerie générés (absorbés) par l'activité	(25 099)	(1 604)	2 477	(4 002)	3 622
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 187)	1 886	(862)	4 124	(95)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	6 252	10 654	17 222	16 427	-
Profits / (pertes) de change sur trésorerie (1)	154	(289)	(44)	247	(326)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>16 434</b>	<b>27 081</b>	<b>45 874</b>	<b>43 877</b>	<b>49 075</b>

(1) Élément sans impact sur la trésorerie provenant de la conversion en dollars de la trésorerie libellée dans d'autres devises.



B.8	Informations financières pro forma sélectionnées	<p>L'information financière pro forma consolidée et non auditée vise à donner au lecteur, qu'il soit investisseur ou actionnaire, l'impact qu'aurait eu l'Opération sur les états financiers historiques d'Inside Secure si cette Opération avait été réalisée antérieurement à sa survenance réelle. Une telle information a notamment pour objet d'assister le lecteur dans ses analyses des perspectives de la Société dans sa nouvelle dimension en la présentant telle qu'elle aurait été à périmètre et méthodes comptables constants si l'Opération envisagée avait été réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les informations financières pro forma reflètent l'application d'ajustements pro forma préliminaires, fondés sur les informations disponibles à date ainsi que certaines hypothèses qui, selon Inside Secure, sont raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des hypothèses contenues dans ces informations financières pro forma. Les informations financières pro forma ont été préparées par Inside Secure dans un but illustratif et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des résultats d'Inside Secure qui auraient été réalisés si l'acquisition de Verimatrix avait eu lieu à la date indiquée, ni de la situation financière ou des résultats futurs que le groupe combiné Inside Secure et Verimatrix pourrait réaliser à l'avenir. En conséquence, les résultats consolidés et le bilan consolidé du futur groupe Inside Secure pourront différer de manière significative par rapport aux résultats et au bilan présentés dans les informations financières pro forma.</p> <p><b><i>Principaux agrégats du compte de résultat pro forma ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le semestre clos le 30 juin 2018</i></b></p> <p>Les principaux agrégats du compte de résultat pro forma ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le semestre clos le 30 juin 2018 se présentent comme suit (en milliers de dollars) :</p> <table border="1" data-bbox="550 1142 1372 1355"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Comptes pro forma ajustés</th> <th style="text-align: right;">Exercice clos le 31 décembre 2017</th> <th style="text-align: right;">Semestre clos le 30 juin 2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires ajusté</td> <td style="text-align: right;">118 640</td> <td style="text-align: right;">59 283</td> </tr> <tr> <td>Marge brute ajustée</td> <td style="text-align: right;">104 200</td> <td style="text-align: right;">51 666</td> </tr> <tr> <td>Résultat opérationnel ajusté</td> <td style="text-align: right;">18 673</td> <td style="text-align: right;">4 560</td> </tr> <tr> <td>EBITDA</td> <td style="text-align: right;">21 540</td> <td style="text-align: right;">6 229</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Note : Le chiffre d'affaires ajusté est défini comme le chiffre d'affaires avant les ajustements non récurrents du chiffre d'affaires liés aux acquisitions. Verimatrix avait enregistré des produits constatés d'avance pour 3 millions de dollars au 31 décembre 2016 qui, en application des normes IFRS, ne peuvent être reconnus l'année suivant l'acquisition ; la Société a en conséquence ajusté le chiffre d'affaires pro forma afin de permettre la comparabilité des chiffres d'affaires avec ceux des exercices futurs.</i></p>	Comptes pro forma ajustés	Exercice clos le 31 décembre 2017	Semestre clos le 30 juin 2018	Chiffre d'affaires ajusté	118 640	59 283	Marge brute ajustée	104 200	51 666	Résultat opérationnel ajusté	18 673	4 560	EBITDA	21 540	6 229
Comptes pro forma ajustés	Exercice clos le 31 décembre 2017	Semestre clos le 30 juin 2018															
Chiffre d'affaires ajusté	118 640	59 283															
Marge brute ajustée	104 200	51 666															
Résultat opérationnel ajusté	18 673	4 560															
EBITDA	21 540	6 229															

**Compte de résultat pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Le compte de résultat pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se présente comme suit (en milliers de dollars) :

	A	B	<i>Ajustements pro forma</i>		C	D = A+B+C
	Inside Secure Publié	Verimatrix historique retraité en IFRS	Ajustements liés à l'acquisition	Ajustements liés au financement	Total des ajustements pro forma	Information financière pro forma
<b>Exercice clos le 31 décembre 2017</b>						
Chiffre d'affaires	38 816	79 824	(3 133)	-	(3 133)	115 507
Coût des ventes	(3 262)	(15 728)	1 558	-	1 558	(17 432)
<b>Marge brute</b>	<b>35 554</b>	<b>64 096</b>	<b>(1 575)</b>	<b>-</b>	<b>(1 575)</b>	<b>98 075</b>
Frais de recherche et développement	(12 674)	(18 847)	(939)	-	(939)	(32 460)
Frais commerciaux et de marketing	(12 608)	(21 455)	(1 677)	-	(1 677)	(35 740)
Frais généraux et administratifs	(7 270)	(17 135)	599	-	599	(23 806)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(1 357)	(39)	(2 004)	-	(2 004)	(3 400)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 645</b>	<b>6 620</b>	<b>(5 595)</b>	<b>-</b>	<b>(5 595)</b>	<b>2 670</b>
Produits / (charges) financiers, nets	(1 879)	672	(796)	(6 327)	(7 123)	(8 330)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(234)</b>	<b>7 292</b>	<b>(6 391)</b>	<b>(6 327)</b>	<b>(12 718)</b>	<b>(5 660)</b>
Charges d'impôts sur le résultat	(564)	(3 637)	2 805	1 920	4 725	524
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>	<b>(798)</b>	<b>3 655</b>	<b>(3 587)</b>	<b>(4 406)</b>	<b>(7 993)</b>	<b>(5 136)</b>

**Compte de résultat pro forma pour le semestre clos le 30 juin 2018**

Le compte de résultat pro forma pour le semestre clos le 30 juin 2018 se présente comme suit (en milliers de dollars) :

	A	B	<i>Ajustements pro forma</i>		C	D = A+B+C
	Inside Secure Publié	Verimatrix historique retraité en IFRS	Ajustements liés à l'acquisition	Ajustements liés au financement	Total des ajustements pro forma	Information financière pro forma
<b>Semestre clos le 30 juin 2018</b>						
Chiffre d'affaires	22 492	36 791	-	-	-	59 283
Coût des ventes	(1 728)	(8 056)	1 170	-	1 170	(8 614)
<b>Marge brute</b>	<b>20 764</b>	<b>28 735</b>	<b>1 170</b>	<b>-</b>	<b>1 170</b>	<b>50 669</b>
Frais de recherche et développement	(8 968)	(10 199)	(470)	-	(470)	(19 637)
Frais commerciaux et de marketing	(7 015)	(9 557)	(838)	-	(838)	(17 410)
Frais généraux et administratifs	(3 902)	(9 289)	216	-	216	(12 975)
Autres produits / (charges) opérationnels, nets	(76)	(660)	-	-	-	(736)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>803</b>	<b>(970)</b>	<b>78</b>	<b>-</b>	<b>78</b>	<b>(89)</b>
Produits / (charges) financiers, nets	1 437	(48)	-	(3 163)	(3 163)	(1 774)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 240</b>	<b>(1 018)</b>	<b>78</b>	<b>(3 163)</b>	<b>(3 085)</b>	<b>(1 863)</b>
Charges d'impôts sur le résultat	(437)	(1 070)	(16)	576	560	(947)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>1 803</b>	<b>(2 088)</b>	<b>62</b>	<b>(2 587)</b>	<b>(2 525)</b>	<b>(2 810)</b>

**Bilan pro forma au 30 juin 2018**

Le bilan pro forma au 30 juin 2018 se présente comme suit (en milliers de dollars) :

Au 30 juin 2018	A	B	Ajustements pro forma		C	D = A+B+C
	Inside Secure Publié	Verimatrix historique	Ajustements liés à l'acquisition	Ajustements liés au financement	Total des ajustements	Information financière pro forma
Goodwill	29 508	10 687	98 374	-	98 374	138 569
Immobilisations incorporelles	6 960	7 170	14 290	-	14 290	28 420
Immobilisations corporelles	1 289	6 591	-	-	-	7 880
Autres actifs non courants	1 034	731	-	-	-	1 765
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>38 791</b>	<b>25 179</b>	<b>112 664</b>	<b>-</b>	<b>112 664</b>	<b>176 634</b>
Stocks	65	-	-	-	-	65
Clients et comptes rattachés	12 635	22 549	-	-	-	35 184
Autres actifs courants	2 947	2 745	-	-	-	5 692
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 075	16 479	(3 077)	(34 279)	(37 356)	28 198
Trésorerie soumise à restriction	-	1 610	-	-	-	1 610
<b>Total des actifs courants</b>	<b>64 722</b>	<b>43 383</b>	<b>(3 077)</b>	<b>(34 279)</b>	<b>(37 356)</b>	<b>70 749</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>103 513</b>	<b>68 562</b>	<b>109 587</b>	<b>(34 279)</b>	<b>75 308</b>	<b>247 384</b>

Au 30 juin 2018	A	B	Ajustements pro forma		C	D = A+B+C
	Inside Secure Publié	Verimatrix historique	Ajustements liés à l'acquisition	Ajustements liés au financement	Total des ajustements	Information financière pro forma
<b>Capitaux propres</b>	<b>68 750</b>	<b>39 349</b>	<b>(41 353)</b>	<b>57 633</b>	<b>16 279</b>	<b>124 378</b>
Intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>68 750</b>	<b>39 349</b>	<b>(41 353)</b>	<b>57 633</b>	<b>16 279</b>	<b>124 378</b>
Instruments dérivés - Part non courante	3 213	311	(311)	-	(311)	3 213
Obligations convertibles - Part non courante	14 012	-	-	-	-	14 012
Dettes financières - Part non courante	501	729	(216)	51 452	51 236	52 466
Provisions pour passifs - Part non courante	3 013	1 703	(1 703)	-	(1 703)	3 013
Engagements de retraite	172	-	-	-	-	172
Impôts différés passifs	-	-	4 122	-	4 122	4 122
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>20 911</b>	<b>2 743</b>	<b>1 892</b>	<b>51 452</b>	<b>53 344</b>	<b>76 998</b>
Instruments dérivés passifs	16	-	-	-	-	16
Fournisseurs et dettes rattachées	6 376	1 168	-	-	-	7 544
Dettes financières - Part courante	436	1 012	(857)	368	(489)	959
Autres dettes	-	8 444	9 000	-	9 000	17 444
Provisions pour autres passifs	3 697	713	(104)	-	(104)	4 306
Produits constatés d'avance	3 327	15 133	(2 722)	-	(2 722)	15 738
<b>Total des passifs courants</b>	<b>13 852</b>	<b>26 470</b>	<b>5 317</b>	<b>368</b>	<b>5 685</b>	<b>46 007</b>
<b>Total du passif</b>	<b>34 764</b>	<b>29 213</b>	<b>7 209</b>	<b>51 820</b>	<b>59 029</b>	<b>123 006</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>103 513</b>	<b>68 562</b>	<b>(34 144)</b>	<b>109 452</b>	<b>75 308</b>	<b>247 384</b>

Les ajustements relatifs aux capitaux propres s'élevant à 16 279 milliers de dollars consistent à :

- annuler les capitaux propres relatifs à Verimatrix (39 349 milliers de dollars),
- déduire les frais d'acquisition (2 004 milliers de dollars),
- rajouter le renforcement des capitaux propres pour 59 432 milliers de dollars (obligations remboursables en actions, objet du présent Prospectus, pour environ 35 millions de dollars nets de la part comptabilisée en dettes pour 368 milliers de dollars, et une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour environ 25 millions de dollars, étant précisé que ces opérations doivent être présentées aux actionnaires d'Inside Secure pour approbation lors de l'assemblée générale devant se tenir le 21 janvier 2019), et
- déduire, en application des normes du référentiel IFRS, les frais liés à ces opérations pour leur montant net d'impôt, estimé à 1 799 milliers de dollars.

**B.9**

**Prévision ou estimation du bénéfice**

Voir l'Elément B.4a du présent résumé du Prospectus.

**B.10**

**Réserves sur les informations financières historiques**

Sans objet.

<p><b>B.11</b></p>	<p><b>Fonds de roulement net</b></p>	<p>La Société atteste que, de son point de vue, avant la réalisation de l'Opération, son fonds de roulement net consolidé est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa de l'AMF sur le Prospectus.</p> <p>La Société atteste que, de son point de vue, après la réalisation de l'Opération, son fonds de roulement net consolidé (i.e., incluant Verimatrix) sera suffisant au regard des obligations de l'ensemble constitué, pour les douze prochains mois à compter de la date du visa de l'AMF sur le Prospectus. Cette déclaration a été établie en considération du fait que pour financer l'Opération, Inside Secure aura (i) réalisé une émission réservée d'obligations remboursables en actions pour 30 millions d'euros, objet du prospectus sur lequel l'AMF a apposé le visa n°18-581 en date du 21 décembre 2018, et l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour environ 22 millions d'euros (prime d'émission incluse), objet du présent Prospectus, (ii) mis en place un emprunt obligataire souscrit par Apera Capital, un fonds de dette privée spécialisé, pour un montant pouvant aller jusqu'à 55 millions de dollars, dont la contractualisation a été formalisée le 22 janvier 2019, et (iii) utilisé une partie de sa trésorerie disponible pour environ 38 millions de dollars, et (iv) qu'Inside Secure a eu accès à des informations portant sur la situation financière de Verimatrix et a procédé à ses propres estimations quant aux perspectives d'activité et à l'évolution de la trésorerie mensuelle de Verimatrix, en particulier pour les douze prochains mois.</p>
<p><b>Section C – Valeurs mobilières</b></p>		
<p><b>C.1</b></p>	<p><b>Nature, catégorie et numéro d'identification des valeurs mobilières</b></p>	<p>Inside Secure a annoncé le 5 décembre 2018 la conclusion d'un accord d'exclusivité portant sur l'acquisition de Verimatrix, société non cotée ayant son siège à San Diego, Californie, Etats-Unis (l'« <b>Opération</b> »). L'Opération donnera naissance à un acteur mondial dans le domaine de la sécurité logicielle occupant une position de leader dans l'industrie du divertissement. Les activités regroupées auraient généré un chiffre d'affaires ajusté de 119 millions de dollars et un EBITDA de 21,5 millions de dollars en 2017 sur une base pro forma IFRS. Le nouveau groupe bénéficiera à la fois d'un effet de taille accru, de la résilience de la base de revenus de Verimatrix ainsi que d'un profil de revenus à la fois récurrents et répétitifs des deux sociétés. Tirant parti d'un solide portefeuille de technologies et de produits ainsi que d'une base de clients complémentaire, le rapprochement des deux entreprises créera de multiples opportunités de ventes additionnelles tout en bénéficiant d'économies d'échelle. Inside Secure prévoit 10 millions de dollars de synergies annuelles de coûts prévues une fois leur mise en œuvre complète, représentant 10% de la base combinée de dépenses opérationnelles.</p> <p>L'Opération devrait être relative<sup>1</sup> pour les résultats d'Inside Secure à compter de 2019, principalement en raison du résultat incrémental apporté par Verimatrix et des synergies de 4 millions de dollars attendues en 2019 avant la mise en œuvre complète des synergies attendues.</p> <p>Conformément à la position-recommandation de l'AMF en matière de cessions et d'acquisitions d'actifs significatifs (DOC n°2015-05), le conseil d'administration de la Société a souhaité conforter l'objectivité et l'impartialité de l'examen de l'opération d'acquisition de Verimatrix par ses organes de gestion et d'administration, en désignant le cabinet</p>

<sup>1</sup> Sur la base de l'EBITDA et du résultat opérationnel ajusté, hors impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition (« PPA ») et des charges de restructuration.

		<p>BM&amp;A (11, rue de Laborde, 75008 Paris) en qualité d'expert indépendant afin que ce cabinet remette un avis externe sur la valorisation de Verimatrix. Les conclusions de ce rapport ont été remises à la Société le 18 décembre 2018 et rendues publiques par cette dernière.</p> <p>Le contrat relatif à l'Opération ayant été signé le 22 janvier 2019 et ses conditions suspensives ayant été remplies, la réalisation de l'Opération est prévue pour le mois de février 2019, à l'issue de la réalisation définitive de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, objet du présent Prospectus.</p> <p>La Société entend financer l'Opération par une combinaison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) d'utilisation d'une partie de sa trésorerie disponible pour environ 38 millions de dollars (à l'exclusion des coûts et honoraires liés à l'opération),</li> <li>(ii) du produit d'un emprunt obligataire devant être souscrit par Apera Capital, un fonds de dette privée spécialisé, pouvant aller jusqu'à 55 millions de dollars, en fonction de l'estimation du complément de prix,</li> <li>(iii) du produit de l'émission réservée d'obligations remboursables en actions (« <b>ORA</b> ») pour 30 millions d'euros, objet du prospectus sur lequel l'AMF a apposé le visa n°18-581 en date du 21 décembre 2018, et</li> <li>(iv) du produit d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour environ 22 millions d'euros (prime d'émission incluse), objet du présent Prospectus (l'« <b>Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription</b> »).</li> </ul> <p>L'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription dont OEP garantit le succès, fait l'objet du présent Prospectus. Comme l'émission d'ORA, elle a été décidée le 23 janvier 2019 par le conseil d'administration de la Société agissant sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 21 janvier 2019 (l'« <b>Assemblée Générale</b> »).</p> <p>Les actions ordinaires de la Société émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription (les « <b>Actions Nouvelles</b> ») sont des actions ordinaires de la Société, de même catégorie que les actions ordinaires existantes de la Société (les « <b>Actions</b> »).</p> <p>Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date et seront admises sur la même ligne de cotation que les Actions.</p> <p>Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« <b>Euronext Paris</b> ») à compter de leur émission. Elles seront immédiatement assimilées aux Actions déjà négociées sur Euronext Paris et négociables, dès leur admission aux négociations, sur la même ligne de cotation que ces Actions et sous le même code ISIN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code ISIN : FR0010291245 ;</li> <li>- Code LEI : 969500MQKPVEWTQIRT36 ;</li> <li>- Mnémonique : INSD ;</li> <li>- ICB Classification : 9537 Logiciels ;</li> <li>- Lieu de cotation : Euronext Paris (Compartiment C).</li> </ul>
C.2	Devise d'émission	Euro.

C.3	<b>Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions</b>	<p>A la date du visa de l'AMF sur le Prospectus, le capital de la Société est composé de 44.119.162 Actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune, toutes entièrement libérées.</p> <p>A l'issue de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription, le capital social de la Société sera d'un montant de 25.210.949,20 euros, composé de 63.027.373 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.</p>
C.4	<b>Droits attachés aux valeurs mobilières</b>	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Nouvelles sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- droit à dividendes ;</li> <li>- droit de vote (étant précisé que chaque actionnaire a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions dans les assemblées d'actionnaires de la Société. Tout mécanisme conférant de plein droit un droit de vote double aux actions pour lesquelles il serait justifié d'une inscription nominative depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire est expressément écarté par les statuts de la Société) ;</li> <li>- droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; et</li> <li>- droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.</li> </ul>
C.5	<b>Restriction imposée à la libre négociabilité des valeurs mobilières</b>	<p>Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions et autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.</p>
C.6	<b>Demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé</b>	<p>Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris à compter de leur émission. Elles seront immédiatement assimilées aux Actions déjà négociées sur Euronext Paris et négociables, dès leur admission aux négociations, sur la même ligne de cotation que ces Actions et sous le même code ISIN FR0010291245.</p>
C.7	<b>Politique en matière de dividendes</b>	<p>Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices et il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividende à court terme.</p>
<b>Section D – Risques</b>		
D.1	<b>Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité</b>	<p>Les principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité sont les suivants :</p> <p><b>Risques liés à l'activité, parmi lesquels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Groupe opère dans un environnement très concurrentiel. Si le Groupe n'était pas compétitif, il pourrait ne pas augmenter ou maintenir son chiffre d'affaires ou ses parts de marché ;</li> <li>- le Groupe pourrait ne pas être en mesure de développer et de vendre des produits nouveaux dans des délais et des conditions économiques acceptables ou ne pas parvenir à conquérir de nouveaux marchés ;</li> <li>- le développement des technologies et produits de sécurité du Groupe dépend du développement général du marché des solutions de sécurité pour les réseaux et les objets connectés, de son acceptation par les utilisateurs ainsi que de la demande des clients ;</li> <li>- le succès du Groupe repose notamment sur une augmentation de la demande pour les technologies et les solutions de sécurité embarquée ;</li> <li>- le succès du Groupe dépendra notamment de l'introduction en temps opportun de nouvelles solutions de sécurité avec des fonctionnalités</li> </ul>

		<p>enrichies ou nouvelles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la plupart des marchés sur lesquels le Groupe opère sont marqués par la présence de clients importants, bénéficiant d'une part de marché et/ou d'un pouvoir de négociation significatifs et pouvant faire appel à d'autres sociétés afin de développer et fournir des solutions remplissant des fonctions similaires à celles des produits du Groupe, ou pouvant chercher à développer eux-mêmes des solutions similaires ;</li> <li>- les clients du Groupe pourraient ne pas intégrer les solutions du Groupe dans leurs produits ou applications, ou les produits ou applications de ses clients pourraient ne pas rencontrer de succès commercial avec leurs produits ;</li> <li>- le Groupe fournit des solutions qui offrent des fonctionnalités de sécurité à ses clients que des tiers pourraient essayer de contourner ;</li> <li>- le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires avec un nombre limité de clients. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à retenir ses clients principaux ou à étendre ses relations commerciales ;</li> </ul> <p><b>Risques liés à la propriété intellectuelle, parmi lesquels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Groupe compte, dans une large mesure, sur les droits d'exploitation exclusifs conférés par sa propriété intellectuelle. Cependant, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir, pour chacun de ses droits, l'étendue de protection adéquate lui garantissant un avantage concurrentiel ;</li> <li>- il ne peut être exclu que le Groupe intente des actions judiciaires ;</li> <li>- il ne peut être exclu que le Groupe fasse l'objet d'actions judiciaires ;</li> <li>- limites à la protection des secrets commerciaux et du savoir-faire du Groupe ;</li> </ul> <p><b>Risques liés à l'organisation du Groupe, parmi lesquels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- risques de dépendance vis-à-vis du personnel clé ;</li> <li>- risques liés à la gestion de la croissance ;</li> <li>- risques liés à la réorganisation du Groupe ;</li> </ul> <p><b>Risques financiers, parmi lesquels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- risques de change ;</li> <li>- risques de crédit, de taux d'intérêt et relatif à la gestion de la trésorerie ;</li> <li>- historique des pertes opérationnelles - risques liés aux pertes prévisionnelles ;</li> <li>- risques de variations du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe ;</li> <li>- risques de liquidité - besoins futurs en fonds propres et financements complémentaires ;</li> <li>- risques de dilution ;</li> </ul> <p><b>Risques liés au projet d'acquisition de Verimatrix par Inside Secure, parmi lesquels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- risques liés au financement de l'acquisition de Verimatrix ;</li> <li>- risques dans le domaine des ressources humaines ;</li> <li>- risques concernant les synergies et les autres bénéfices attendus ;</li> <li>- risques liés aux travaux de due diligence et d'audit ;</li> <li>- risque lié aux différences entre les informations financières d'Inside Secure et les informations financières pro forma non auditées du Groupe ; et</li> <li>- risques de non réalisation de l'opération d'acquisition de Verimatrix.</li> </ul>
--	--	---

D.3	<b>Principaux risques propres aux valeurs mobilières</b>	<p>Les principaux risques liés à l'offre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité ;</li> <li>- les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital de la Société diluée ;</li> <li>- le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription ;</li> <li>- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ;</li> <li>- des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription ;</li> <li>- en cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur ; et</li> <li>- risques liés à l'absence d'un contrat de garantie relatif à la présente émission.</li> </ul>
<b>Section E – Offre</b>		
E.1	<b>Montant total net du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</b>	<p>À titre indicatif, le produit brut et l'estimation du produit net de l'émission seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- produit brut : 22,5 millions d'euros ;</li> <li>- rémunération des intermédiaires financiers et frais juridiques, comptables et administratifs : 0,76 million d'euros ;</li> <li>- produit net estimé : environ 21,74 millions d'euros.</li> </ul>
E.2a	<b>Raisons motivant l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</b>	<p>La Société a signé le contrat relatif à l'Opération le 22 janvier 2019.</p> <p>L'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription, objet du présent Prospectus, participe au financement de cette Opération par la Société (voir l'Elément C.1 du présent résumé du Prospectus s'agissant du solde du financement de l'acquisition).</p>
E.3	<b>Modalités et conditions de l'offre</b>	<p><b>Nombre d'Actions Nouvelles à émettre</b> 18.908.211 Actions (le « <b>Nombre d'Actions Nouvelles</b> »).</p> <p><b>Prix de souscription des Actions Nouvelles</b> 1,19 euro par action (dont 0,40 euro de valeur nominale et 0,79 euro de prime d'émission) à libérer intégralement en espèces lors de la souscription, représentant une décote faciale de 25 % par rapport au cours de clôture de l'action Inside Secure le jour de bourse précédant le visa de l'AMF sur le Prospectus (1,586 euro le 23 janvier 2019), conformément à ce qui avait été annoncé.</p> <p><b>Jouissance des Actions Nouvelles</b> Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date.</p>



		<p><b>Droit préférentiel de souscription</b></p> <p>La souscription des Actions Nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 25 janvier 2019, qui se verront attribuer des droits préférentiels de souscription,</li><li>- aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription.</li></ul> <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à titre irréductible à raison de 3 Actions Nouvelles pour 7 actions existantes possédées. 7 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire 3 Actions Nouvelles au prix de 1,19 euro par action ; et</li><li>- à titre réductible, le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant au titre de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.</li></ul> <p>Les droits préférentiels de souscription seront détachés le 28 janvier 2019 et négociés sur Euronext Paris jusqu'au 6 février 2019, selon le calendrier indicatif, sous le code ISIN FR0013397130.</p> <p>Les droits préférentiels de souscription détachés des 122.561 actions auto-détenues de la Société à la date du Prospectus, seront cédés sur le marché avant la clôture de la période de négociation des droits préférentiels de souscription, conformément à l'article L. 225-210 du code de commerce.</p> <p>Les plans d'attribution gratuite d'actions résultant des décisions du directoire (avant le 16 mai 2018) puis du conseil d'administration (à compter du 16 mai 2018) en date respectivement des 23 mars 2015, 30 mai 2016, 16 décembre 2016 et 3 décembre 2018 sont en période d'acquisition. En conséquence aucun droit préférentiel de souscription n'est susceptible d'être attribué aux bénéficiaires de ces plans, sauf, en cas d'invalidité ou de décès, auxquels cas les bénéficiaires ou leurs ayants-droit qui se verraient attribuer des actions avant le 25 janvier 2019 recevront des actions desquelles sera détaché le 28 janvier 2019 un droit préférentiel de souscription.</p> <p><b>Suspension de la faculté d'exercice du droit à attribution d'actions attaché aux options de souscription d'actions, bons de souscription d'actions et OCEANE dont la période d'exercice est en cours</b></p> <p>Conformément aux dispositions des articles L. 225-149-1 et R. 225-133 du code de commerce, le conseil d'administration de la Société a décidé de suspendre la faculté d'exercice de l'ensemble des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et OCEANE émis par la Société à compter du 21 janvier 2019 (00h01, heure de Paris) pour une durée maximum de trois mois, soit au plus tard jusqu'au 20 avril 2019 (23h59, heure de Paris). Cette suspension a fait l'objet d'une publication au Bulletin des annonces légales obligatoires du 14 janvier 2019.</p> <p>La date de reprise de l'exercice des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et des OCEANE émis par la Société sera fixée à l'intérieur de la période susvisée de trois mois et sera précisée dans un nouvel avis publié au Bulletin des annonces légales obligatoires.</p> <p><b>Valeur théorique du droit préférentiel de souscription</b></p> <p>0,1188 euro (sur la base du cours de clôture de l'action Inside Secure le jour de bourse précédant le visa de l'AMF sur le Prospectus (soit</p>
--	--	--

		<p>1,586 euro, le 23 janvier 2019). Le prix de souscription des Actions Nouvelles fait apparaître une décote de 18,9 % par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.</p> <p><b>Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription</b>          Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 30 janvier 2019 et le 8 février 2019 inclus et payer le prix de souscription correspondant.</p> <p><b>Intentions de souscription des principaux actionnaires de la Société, des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance</b>          A la date du Prospectus, la Société n'a pas connaissance d'intentions d'actionnaires ou de mandataires sociaux quant à leur participation à la présente augmentation de capital à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'engagement de Monsieur Amedeo D'Angelo, président-directeur général de la Société, détenant à ce jour 1.173.000 actions (représentant 2,66 % du capital), de participer à la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription pour un montant global de 854.204,61 euros, correspondant à l'exercice à titre irréductible de ses 1.173.000 droits préférentiels de souscription et des 501.911 droits préférentiels de souscription acquis auprès de fonds d'investissement gérés par Jolt Capital,</li> <li>- de l'engagement de Monsieur Richard Vacher Detournière, directeur général - directeur financier, détenant à ce jour 178.118 actions (représentant 0,40 % du capital), de participer à la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription pour un montant global de 90.838,65 euros, correspondant à l'exercice à titre irréductible de l'intégralité de ses droits préférentiels de souscription,</li> <li>- de l'engagement de Monsieur Alain Blancquart, administrateur, de participer à la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription pour un montant global de 59.586,87 euros, correspondant à l'exercice à titre irréductible des 116.837 droits préférentiels de souscription acquis auprès de fonds d'investissement gérés par Jolt Capital,</li> <li>- de l'engagement de fonds d'investissement gérés par Jolt Capital, détenant à ce jour collectivement 2.447.297 actions (représentant 5,55 % du capital), de participer à la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription pour un montant global de 830.342,73 euros, correspondant à l'exercice d'une partie de leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible (soit 1.628.123 droits préférentiels de souscription) et de céder aux personnes susvisées une partie de leurs droits préférentiels de souscription (soit 618.748 droits préférentiels de souscription) à un prix unitaire égal à 75% de leur valeur théorique, étant précisé que Monsieur Jean Schmitt, membre indépendant du conseil d'administration de la Société, est président de Jolt Capital, la société de gestion des fonds d'investissement cédants.</li> </ul> <p>Au total, la Société a reçu des engagements de souscription portant sur un montant global de 1.834.972,86 euros, correspondant à l'exercice à titre irréductible de 3.597.989 droits préférentiels de souscription.</p> <p><b>Engagement de souscription d'investisseurs tiers</b>          OEP VII IS Cayman Co Ltd., une <i>exempted company</i> immatriculée aux</p>
--	--	---

		<p>Iles Cayman, dont le siège est sis Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands (« <b>OEP</b> ») a pris l'engagement de souscrire à toutes les Actions Nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible et réductible afin de garantir le succès de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription, objet du présent Prospectus, étant précisé qu'une entité affiliée d'OEP pourrait se substituer à OEP dans le cadre de cet engagement.</p> <p>Il est précisé que OEP VII IS, LLC, dont la nomination au conseil d'administration de la Société a été décidée par l'Assemblée Générale sous réserve de la réalisation de l'émission des ORA, est une société affiliée à OEP.</p> <p>L'engagement de souscription décrit ci-dessus ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du code de commerce.</p> <p>La Société n'a pas connaissance d'engagements ou d'intentions d'autres actionnaires ou tiers quant à leur participation à l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription.</p> <p><b>Garantie</b> L'émission des Actions Nouvelles ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie.</p> <p>L'émission fait cependant l'objet d'un engagement de souscription par OEP à hauteur de l'ensemble des Actions Nouvelles non souscrites à titre réductible ou irréductible (potentiellement sur 100% du nombre d'Actions Nouvelles), permettant d'assurer le succès de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription.</p> <p><b>Pays dans lesquels l'augmentation de capital sera ouverte au public</b> L'offre sera ouverte au public uniquement en France.</p> <p><b>Restrictions applicables à l'offre</b> La diffusion du présent Prospectus, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des Actions Nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon, faire l'objet d'une réglementation spécifique.</p> <p><b>Intermédiaires financiers</b> Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 8 février 2019 inclus par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.</p> <p>Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par BNP Paribas Securities Services (9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex) jusqu'au 8 février 2019 inclus.</p> <p>Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : BNP Paribas Securities Services (9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex).</p> <p>Le service des titres (inscription des actions au nominatif, conversion des actions au porteur) et le service financier des actions de la Société sont assurés par BNP Paribas Securities Services (9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex).</p>
--	--	---

<p><b>Coordinateur global, teneur de livre et chef de file</b>                  Natixis, 30, avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris</p>	
<p><b>Calendrier indicatif</b></p>	
14 janvier 2019	Publication d'une notice au Bulletin des annonces légales obligatoires relative à la suspension de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et OCEANE émis par la Société
21 janvier 2019	Début du délai de suspension de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et OCEANE émis par la Société  Assemblée Générale
24 janvier 2019	Visa de l'AMF sur le Prospectus  Signature du contrat de placement
25 janvier 2019	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales caractéristiques de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription et les modalités de mise à disposition du Prospectus  Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
28 janvier 2019	Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Paris
30 janvier 2019	Ouverture de la période de souscription
6 février 2019	Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription
8 février 2019	Clôture de la période de souscription
15 février 2019	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions
18 février 2019	Diffusion par Euronext de l'avis d'admission des Actions Nouvelles indiquant le montant définitif de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible
20 février 2019	Émission des Actions Nouvelles - Règlement-livraison  Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Paris
6 mars 2019 après clôture des marchés	Publication des résultats annuels 2018

		<p>Au plus tard le 20 avril 2019</p>	<p>Reprise de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions, des bons de souscription d'actions et OCEANE émis par la Société.</p>
<b>E.4</b>	<b>Intérêt, y compris intérêt conflictuel, pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'offre</b>	<p>Le Coordinateur global, teneur de livre et chef de file et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p> <p>La Société a par ailleurs conclu le 8 mars 2012 un contrat de liquidité avec Natixis, conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et à la décision AMF n° 2018-01 applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce contrat a été transféré à Oddo BHF SCA en 2018 dans le cadre d'un partenariat entre Natixis et Oddo BHF SCA.</p> <p>Dans le cadre du financement de l'acquisition par la Société de Verimatrix, OEP et la Société ont conclu le 5 décembre 2018 un contrat de souscription (le « <b>Contrat de Souscription</b> ») prévoyant le droit pour OEP de demander la désignation par l'assemblée générale des actionnaires d'un administrateur au sein du conseil d'administration d'Inside Secure (initialement, OEP VII IS, LLC, dont le représentant permanent serait Monsieur Joerg Zirener) et d'un censeur (initialement, Monsieur Philipp von Meurers) aussi longtemps qu'il détiendra, collectivement avec ses affiliés, une participation dans la Société au moins égale à 15 % du capital sur une base pleinement diluée (i.e., en prenant pour hypothèse le remboursement des ORA en actions nouvelles de la Société), étant précisé (i) qu'OEP pourra demander la désignation de cet administrateur au sein du comité d'audit et (ii) qu'à compter du remboursement de ses ORA en actions nouvelles de la Société, OEP aura le droit de demander que son censeur au sein du conseil d'administration soit désigné administrateur.</p> <p>L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 21 janvier 2019, a approuvé les résolutions soumises à son vote relatives notamment à la désignation, sous la condition suspensive de la réalisation de l'émission des ORA (devant intervenir le 28 janvier 2019 selon le calendrier indicatif), d'un administrateur (OEP VII IS, LLC) et d'un censeur (Monsieur Philipp von Meurers) dont la désignation avait été demandée par OEP conformément aux termes du Contrat de Souscription.</p> <p>La Société rappelle l'absence de tout contrat ou accord à date entre les membres de l'équipe dirigeante ayant souscrit un engagement de souscription dans le cadre de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription (détaillés à l'Elément E.3 du présent résumé du Prospectus) et le fonds d'investissement géré par Jolt Capital, à l'exception de l'acquisition par certains managers de droits préférentiels de souscription auprès de ce fonds.</p>	
<b>E.5</b>	<b>Personne ou entité offrant de vendre ses actions/ convention de blocage</b>	<p><b>Personne ou entité offrant de vendre des actions</b> : sans objet.</p> <p><b>Engagement d'abstention de la Société</b> : 180 jours sous réserve de certaines exceptions usuelles.</p> <p><b>Engagement de conservation d'OEP</b> : jusqu'au premier anniversaire de la date de réalisation de l'émission des ORA (soit le 28 janvier 2020 selon le calendrier indicatif), engagement de conservation en pleinement dilué (i.e., en supposant les ORA remboursées en actions nouvelles de la Société) sur 100% des actions nouvelles de la Société</p>	

		émises sur remboursement des ORA et 100% des Actions Nouvelles le cas échéant souscrites par OEP à l'occasion de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription, sous réserve d'exceptions classiques ainsi que du nombre d'actions qu'OEP serait autorisé à céder librement pour ne pas franchir le seuil des 30% du capital ou des droits de vote de la Société.																					
E.6	<b>Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre</b>	<p><b><i>Incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres</i></b></p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 juin 2018 - tels qu'ils ressortent des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2018 - et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du Prospectus) serait la suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Quote-part des capitaux propres (en euros)</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée<sup>(1)</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription</td> <td>1,37</td> <td>1,34</td> </tr> <tr> <td>Après émission de 18.908.211 Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription <sup>(2)</sup></td> <td>1,31</td> <td>1,30</td> </tr> </tbody> </table> <p><sup>(1)</sup> En cas d'exercice de la totalité des options de souscription d'actions, des BSA, des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes Inside Secure (« <b>OCEANE</b> ») et des ORA en circulation (sur la base d'un prix de remboursement égal à un euro, hypothèse de remboursement sur demande de la Société), qu'ils soient exerçables ou non, et d'acquisition définitive de la totalité des actions attribuées gratuitement et encore en période d'acquisition (à savoir l'émission d'un nombre maximal de 37 477 994 actions), étant précisé que ce chiffre est calculé sans tenir compte des mesures nécessaires à la protection des intérêts des titulaires et porteurs des options de souscription d'actions, des BSA, des OCEANES et des ORA qui seront déterminées à l'issue de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription.</p> <p><sup>(2)</sup> Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription à hauteur de 100% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre.</p> <p><b><i>Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire</i></b></p> <p>A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date du Prospectus, soit 44.119.162 Actions) serait la suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Participation de l'actionnaire (en %)</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Base non diluée</th> <th>Base diluée<sup>(1)</sup></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription</td> <td>1,00</td> <td>0,54</td> </tr> </tbody> </table>		Quote-part des capitaux propres (en euros)			Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>	Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription	1,37	1,34	Après émission de 18.908.211 Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription <sup>(2)</sup>	1,31	1,30		Participation de l'actionnaire (en %)			Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>	Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription	1,00	0,54
	Quote-part des capitaux propres (en euros)																						
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>																					
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription	1,37	1,34																					
Après émission de 18.908.211 Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription <sup>(2)</sup>	1,31	1,30																					
	Participation de l'actionnaire (en %)																						
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>																					
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription	1,00	0,54																					

		Après émission de 18.908.211 Actions Nouvelles provenant de la présente Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription <sup>(2)</sup>	0,70	0,24																																													
<p><sup>(1)</sup> En cas d'exercice de la totalité des options de souscription d'actions, des BSA, des OCEANE et des ORA en circulation (sur la base d'un prix de remboursement égal à un euro, hypothèse de remboursement sur demande de la Société), qu'ils soient exerçables ou non, et d'acquisition définitive de la totalité des actions attribuées gratuitement et encore en période d'acquisition (à savoir l'émission d'un nombre maximal de 37 477 994 actions), étant précisé que ce chiffre est calculé sans tenir compte des mesures nécessaires à la protection des intérêts des titulaires et porteurs des options de souscription d'actions, des BSA, des OCEANES et des ORA qui seront déterminées à l'issue de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription.</p>																																																	
<p><sup>(2)</sup> Augmentation de capital à hauteur de 100% du nombre initial d'Actions Nouvelles à émettre.</p>																																																	
<p><b>Actionnariat après émission des Actions Nouvelles</b></p>																																																	
<p>A titre indicatif, le tableau ci-dessous présente la situation de l'actionnariat après émission des Actions Nouvelles en supposant que :</p>																																																	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'émission est réalisée à 100%,</li> <li>- OEP n'y souscrit pas,</li> <li>- les membres du conseil d'administration ayant indiqué leur intention de participer à l'émission sont servis intégralement,</li> <li>- aucun des autres mandataires sociaux ne souscrivent à l'émission des Actions Nouvelles, et</li> <li>- les ORA ont été remboursées sur la base d'un prix de remboursement égal à un euro, étant précisé que ce chiffre est calculé sans tenir compte des mesures nécessaires à la protection des intérêts des porteurs des ORA qui seront déterminées à l'issue de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription.</li> </ul>																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Membres du conseil d'administration</b></td> <td><b>1 947 126</b></td> <td><b>2,09%</b></td> </tr> <tr> <td>Amedeo D'Angelo</td> <td>1 890 819</td> <td>2,03%</td> </tr> <tr> <td>Jean Schmitt</td> <td>2 034</td> <td>0,00%</td> </tr> <tr> <td>Muriel Barnéoud</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Catherine Blanchet</td> <td>4 200</td> <td>0,00%</td> </tr> <tr> <td>Alain Blancquart</td> <td>50 073</td> <td>0,05%</td> </tr> <tr> <td>OEP VII IS, LLC <sup>(1)</sup></td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td><b>OEP VII IS Cayman Co Ltd.**</b></td> <td><b>30 000 000</b></td> <td><b>32,25%</b></td> </tr> <tr> <td><b>Gimv</b></td> <td><b>1 653 758</b></td> <td><b>1,78%</b></td> </tr> <tr> <td><b>Jolt Capital</b></td> <td><b>3 145 064</b></td> <td><b>3,38%</b></td> </tr> <tr> <td><b>Bpifrance Participations</b></td> <td><b>2 423 991</b></td> <td><b>2,61%</b></td> </tr> <tr> <td><b>Autres actionnaires</b></td> <td><b>53 857 434</b></td> <td><b>57,89%</b></td> </tr> <tr> <td>dont Palladio Holding S.p.A. <sup>(2)</sup></td> <td>2 213 626</td> <td>2,38%</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>93 027 373</b></td> <td><b>100,00%</b></td> </tr> </tbody> </table>						Nombre d'actions	% du capital	<b>Membres du conseil d'administration</b>	<b>1 947 126</b>	<b>2,09%</b>	Amedeo D'Angelo	1 890 819	2,03%	Jean Schmitt	2 034	0,00%	Muriel Barnéoud	-	-	Catherine Blanchet	4 200	0,00%	Alain Blancquart	50 073	0,05%	OEP VII IS, LLC <sup>(1)</sup>	-	-	<b>OEP VII IS Cayman Co Ltd.**</b>	<b>30 000 000</b>	<b>32,25%</b>	<b>Gimv</b>	<b>1 653 758</b>	<b>1,78%</b>	<b>Jolt Capital</b>	<b>3 145 064</b>	<b>3,38%</b>	<b>Bpifrance Participations</b>	<b>2 423 991</b>	<b>2,61%</b>	<b>Autres actionnaires</b>	<b>53 857 434</b>	<b>57,89%</b>	dont Palladio Holding S.p.A. <sup>(2)</sup>	2 213 626	2,38%	<b>Total</b>	<b>93 027 373</b>	<b>100,00%</b>
	Nombre d'actions	% du capital																																															
<b>Membres du conseil d'administration</b>	<b>1 947 126</b>	<b>2,09%</b>																																															
Amedeo D'Angelo	1 890 819	2,03%																																															
Jean Schmitt	2 034	0,00%																																															
Muriel Barnéoud	-	-																																															
Catherine Blanchet	4 200	0,00%																																															
Alain Blancquart	50 073	0,05%																																															
OEP VII IS, LLC <sup>(1)</sup>	-	-																																															
<b>OEP VII IS Cayman Co Ltd.**</b>	<b>30 000 000</b>	<b>32,25%</b>																																															
<b>Gimv</b>	<b>1 653 758</b>	<b>1,78%</b>																																															
<b>Jolt Capital</b>	<b>3 145 064</b>	<b>3,38%</b>																																															
<b>Bpifrance Participations</b>	<b>2 423 991</b>	<b>2,61%</b>																																															
<b>Autres actionnaires</b>	<b>53 857 434</b>	<b>57,89%</b>																																															
dont Palladio Holding S.p.A. <sup>(2)</sup>	2 213 626	2,38%																																															
<b>Total</b>	<b>93 027 373</b>	<b>100,00%</b>																																															
<p><sup>(1)</sup> La désignation d'OEP VII IS, LLC en qualité d'administrateur ne sera effective qu'à compter de la réalisation de l'émission des ORA, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale, soit le 28 janvier 2019 selon le calendrier indicatif.</p>																																																	
<p><sup>(2)</sup> contrôlée par M. Jacopo Meneguzzo</p>																																																	

A titre indicatif, le tableau ci-dessous présente la situation de l'actionnariat après émission des Actions Nouvelles en supposant que :

- l'émission est réalisée à 100%,
- les membres du conseil d'administration ayant indiqué leur intention de participer à l'émission sont servis intégralement,
- aucun des autres mandataires sociaux ne souscrivent à l'émission des Actions Nouvelles,
- OEP souscrit entièrement au reste, et
- les ORA ont été remboursées sur la base d'un prix de remboursement égal à un euro, étant précisé que ce chiffre est calculé sans tenir compte des mesures nécessaires à la protection des intérêts des porteurs des ORA qui seront déterminées à l'issue de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription.

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>
<b>Membres du conseil d'administration</b>	<b>1 947 126</b>	<b>2,09%</b>
Amedeo D'Angelo	1 890 819	2,03%
Jean Schmitt	2 034	0,00%
Muriel Barnéoud	-	-
Catherine Blanchet	4 200	0,00%
Alain Blancquart	50 073	0,05%
OEP VII IS, LLC <sup>(1)</sup>	-	-
<b>OEP VII IS Cayman Co Ltd.**</b>	<b>47 366 217</b>	<b>50,92%</b>
<b>Gimv</b>	<b>1 653 758</b>	<b>1,78%</b>
<b>Jolt Capital</b>	<b>3 145 064</b>	<b>3,38%</b>
<b>Bpifrance Participations</b>	<b>2 423 991</b>	<b>2,61%</b>
<b>Autres actionnaires</b>	<b>36 491 217</b>	<b>39,23%</b>
dont Palladio Holding S.p.A. <sup>(2)</sup>	2 213 626	2,38%
<b>Total</b>	<b>93 027 373</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> La désignation d'OEP VII IS, LLC en qualité d'administrateur ne sera effective qu'à compter de la réalisation de l'émission des ORA, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale, soit le 28 janvier 2019 selon le calendrier indicatif. OEP VII IS, LLC a par ailleurs informé la Société qu'elle entendait désigner Monsieur Joerg Zirener, senior managing director de One Equity Partners, en tant que représentant permanent de la société OEP VII IS, LLC au conseil d'administration.

<sup>(2)</sup> contrôlée par M. Jacopo Meneguzzo

\*\* L'ensemble des tableaux présentant la situation de l'actionnariat reflète une répartition du capital et des droits de vote de la Société purement théorique dans la mesure où, conformément aux termes du Contrat de Souscription conclu entre la Société et OEP, OEP demeure en toutes hypothèses libre de céder des actions nouvelles à émettre sur remboursement des ORA et des Actions Nouvelles le cas échéant souscrites à l'occasion de l'Augmentation de Capital avec Maintien du Droit Préférentiel de Souscription, pour ne pas franchir en hausse le seuil des 30% du capital ou des droits de vote de la Société, y compris pendant la période d'engagement de conservation (telle que celle-ci est détaillée à l'Elément E.5 du présent résumé du Prospectus). A l'inverse, OEP pourrait renforcer sa participation au capital de la Société, en fonction des conditions de marché, notamment en raison de la clause



NE PAS DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, CANADA, AUSTRALIE OU JAPON.

		de remboursement anticipé des ORA à sa main.
<b>E.7</b>	<b>Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur</b>	Sans objet.